

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
LIMITÉE

T/PET.5/L.10
23 septembre 1953

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. ETIENNE M'BIDA AU NOM DES RADICAUX MODÉS CAMEROUNAIS
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 2, et à l'article complémentaire F du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

M'Bida Etienne
Fondateur du parti des
"Radicaux Modés Camerounais
Nseng-Nlongi, M'balmayo, Cameroun

M'balmayo, le 3/9/53

Monsieur le Président du Conseil de
Tutelle S/C du Président Général de
l'O.N.U.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le Mémoire que je vous adresse au nom des R.M.C.

Ma lettre vous parviendra certainement assez tard, puisque dans quelques jours vous ouvrez les séances de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. Je vous la fait parvenir conformément à votre vœu de voir les citoyens des Territoires sous tutelle internationale s'occuper de l'avenir de leur pays, d'accélérer son évolution politique afin de le placer dans un certain degré d'autonomie politique.

Ce vœu, émis par vous à certains des nôtres, n'a pas manqué de trouver sa réalisation dans un récent décret du Conseil de tutelle permettant, par cinq voix contre deux et deux abstentions, aux citoyens des Territoires sous tutelle de participer au gouvernement de leur pays. Nous avons accueilli avec joie cette décision donnant déjà une certaine satisfaction à nos revendications.

Mais cet acquis n'a pas encore eu sa réalisation, et déjà, la situation internationale, le déséquilibre de la balance politique des deux zones d'un même territoire, nous incitent à ramener sur le tapis les questions déjà débattues lors de la dernière séance de l'Assemblée générale des Nations Unies : l'Unification du Cameroun, et la constitution d'un gouvernement autonome dans ce pays.

En effet, en étudiant attentivement les clauses qui nous régissent, il est facile d'apercevoir que l'O.N.U. nous a mis dans une position impossible : un pays dont la souveraineté n'appartient à personne est nécessairement en but à des difficultés inouïes de la part d'une administration qui a une politique d'assimilation et entend l'appliquer unilatéralement à tous les Territoires qui sont sous sa juridiction, et qui n'hésite pas à user de guerre froide afin d'aboutir à ses fins. D'autre part, la conjoncture internationale, surtout la politique européenne actuelle et la question allemande dont la marche doit être en raison directe avec la nôtre, sont loin de garantir la sécurité de notre Territoire. Aussi, au nom du R.M.C. qui représente une fraction importante du pays; je viens vous exposer avec toute la clarté que nécessite la solution des problèmes aussi importants, nos points de vue concernant l'unification du Cameroun, et l'élaboration d'une constitution camerounaise, comme en ont les Territoires britanniques voisins du nôtre : La Nigeria, par exemple et comme le réclament nos voisins de la zone anglaise.

En effet la réponse de l'O.N.U. relative à l'unification du Cameroun, niant l'urgence de celle-ci, paraît quelque peu incompréhensible. Je vous ai déjà parlé et vous la connaissez d'ailleurs de la politique étrangère des pays tuteurs, surtout de celle du nôtre.

L'Anglais a une politique coloniale toute emprunte de libéralisme. Elle accorde facilement l'autonomie, d'une façon progressive, à ses territoires au fur et à mesure qu'ils parviennent à la maturité. Déjà dans sa zone, elle a accordé des porte-feuilles à quelques-uns de nos compatriotes dans le Gouvernement du Nigeria. Il ne reste donc plus qu'à appliquer la même politique dans l'ensemble du Territoire. L'Europe est en train de s'unifier; grand sujet d'inquiétude pour nous qui sommes régis par des clauses d'une élasticité peu rassurante qui assombrissent l'horizon de notre chère Patrie. En effet, la souveraineté, base de toute sécurité, n'appartient, vu les termes de la Charte des Nations Unies, à aucune puissance mandataire. Elle ne revient pas non plus aux autochtones qui ne

détiennent la clé d'aucun pouvoir. Or la communauté européenne de défense comprend la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande. Leurs intérêts dans les Territoires sous tutelle sont contradictoires et ne nous laissent pas l'espoir de parvenir un jour à la liberté. Ne sommes-nous pas sur le point d'être trahis par nos tuteurs ? La plupart des grandes puissances : l'Amérique, l'U.R.R.S ont eu la même opinion que nous sur ce sujet. Comment s'unir à l'Allemagne sans accepter de lui rendre ses colonies quand elle les réclamera ? Cela, on le comprend, est extrêmement dangereux. Nous risquons par le fait même de retomber dans les abîmes sans fond d'un esclavage éternel.

Supposons même que le Cameroun ne soit pas cédé aux Allemands. La perspective d'une future revendication du Cameroun par les Germains d'aujourd'hui au moment où ceux-ci sont en train de recouvrer et l'intégrité de leur sol et son indépendance, ne manque pas de nous inviter à la vigilance. Aussi, vous demandons-nous instamment de donner une suite favorable à nos pétitions. Nous ne voudrions plus, arrivés à ce stade d'évolution, être en but, lorsque l'Allemagne aura recouvré son indépendance, aux angoisses en voyant notre pays de nouveau sur le point de passer sous le joug des Allemands. Si votre jeu de diplomatie parvient à nous mettre sur le même pied d'égalité que les autres nations, nous nous mettrons à conjuguer nos efforts avec elles pour le maintien de la paix du monde libre. Dans ce cas, nous ne courrons plus le risque de voir aliéner notre patrimoine.

La nécessité de l'unification du Cameroun, et de la formation d'un Gouvernement autonome étant ainsi démontrée, il nous faut en venir aux solutions qui s'imposent.

L'élaboration d'une Constitution résout la question de l'unification. Voici comment je conçois, schématisée, cette future constitution : La France et l'Angleterre n'ont pas pu, dès la fin de la guerre mondiale 1914-1918, tomber d'accord sur la formation d'un condominium Franco-Britannique au Cameroun. Elles ne peuvent pas aujourd'hui accepter de revenir sur ce sujet. Il nous faut donc aborder une autre solution ou mieux recourir à un compromis. Le Cameroun à mon avis, doit être administré par un Gouvernement tripartite, c'est-à-dire un Gouvernement autonome assisté de deux commissions : une commission de l'ONU, et une commission franco-britannique. Le Gouvernement doit comprendre un ministère et une assemblée nationale Camerounaise (Sénateurs et Députés). La commission permanente de l'ONU comprendra, conformément à l'esprit de la Charte des Nations Unies, un représentant de l'U.R.R.S., un des U.S.A., un de l'Europe, un de l'Asie,

et un de l'Australie. Son rôle sera de dirimer tout différend capable de s'élever entre le jeune Gouvernement et la commission franco-britannique. Celle-ci se composera des Hauts-Commissaires de chacune des Régions. Elle guidera le nouveau Gouvernement dans l'administration du pays. Ainsi sera sauvegardé l'influence de chacun des tuteurs dans leur secteur. Le Gouvernement siégera à Yaoundé qui prendra le nom de capitale fédérale. La capitale de la Région sous tutelle française sera transportée à Douala, Nos vœux sont que les élections générales pour l'ensemble du Territoire puissent avoir lieu au mois de Décembre prochain.

Bien plus, nous vous demandons instamment de nous faire participer aux travaux de l'O.N.U. de cette année afin de nous permettre de développer nos thèses, et de pouvoir répondre aux objections qui seront soulevées. Le budget du Territoire n'en sera pas tellement amputé.

Daignent nos vœux, à la veille de l'ouverture de cette session générale de l'ONU appelé à se prononcer sur les grands problèmes qui nous intéressent souverainement, trouver un écho favorable dans vos milieux, et être réalisés pour le plus grand bien de nos pays, de nos métropoles, et de celui de cette Auguste Assemblée gardienne de la paix de l'Univers.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le leader de l'R.M.C.

(Signé) M'bida Etienne
